

COMPTE-RENDU DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE

REUNION DU 22 NOVEMBRE 2011

Le CDAS s'est réuni, le 22 novembre 2011, sous la présidence de Mme Corinne FALQUES, avec, en ordre du jour, l'ajustement budgétaire pour la fin d'année 2011 et les orientations du budget d'initiative locale (BIL) 2012.

Le montant du BIL pour l'année 2011 s'élevait à 21 300 E. Il a été réparti sur 4 types d'actions :

- **Les retraités (14,56% du BIL)** avec trois repas organisés sur les trois sites de Moulins, Montluçon et Vichy ; trois après-midi conviviaux organisés également sur les trois sites et une journée à Volvic et sur Clermont-Ferrand pour la visite du musée Michelin (Aventure Michelin).

Entre 20 et 50 personnes ont participé à chacune de ces manifestations.

- **Les actions locales (37,55 % du BIL)** avec le prix littéraire inter CE ; une journée familiale à Vulcania ; une journée au château de Versailles; deux journées libres à Paris ; la vaccination contre la grippe et le DT polio ainsi qu'une conférence organisée en partenariat avec la mutuelle et portant sur « La découverte de l'équilibre alimentaire ».

Entre 30 et 80 personnes ont participé à chacune de ces manifestations et/ou actions.

Il est à noter que le week-end programmé à Brive-la-Gaillarde a été annulé faute d'un nombre suffisant de participants (7).

- **Amitiés finances (0,94 % du BIL)** comprenant une action de secours et des menus cadeaux apportés lors des visites aux personnes malades.

- **L'arbre de Noël (46,95 % du BIL)** comprenant l'organisation du spectacle, les goûters, les jouets pour 90 enfants âgés de 0 à 8 ans, les chèques-cadeaux, d'une valeur de 30 E, à destination de 84 enfants de 9 à 12 ans et des chèques Lire et Disque, également d'une valeur de 30 E, à destination de 45 enfants de 13 à 14 ans.

Bien qu'organisés en dehors du budget d'initiative locale (BIL), il convient de mentionner également les deux voyages qui ont eu lieu sur Biarritz et Bénodet.

Il a été décidé d'utiliser les crédits restant afin de poursuivre des actions 2011 telles que les visites aux personnes malades sur les mois de décembre 2011 et janvier 2012 et d'anticiper certaines dépenses de l'année 2012 tels que l'achat de fournitures pour les repas conviviaux des retraités ainsi que l'achat de livres, en vue de prêt, pour les enfants de 6 à 12 ans.

Orientations 2012

Il a été décidé de maintenir les actions régulières : après-midis conviviaux, repas pour les retraités, sorties (un week-end, une sortie au printemps, le samedi, une sortie en automne en semaine, une sortie familiale), conférences, vaccinations, prix inter CE, visites et menus présents aux personnes malades, secours et arbre de Noël.

Il a également été décidé certaines modifications et nouvelles actions :

- Organiser, dans le cadre de l'arbre de Noël, qui aura lieu le 2 décembre 2012, un concours de dessins pour les enfants de 4 à 8 ans. Ce concours donnerait lieu à récompenses et à un affichage des dessins dans la salle le jour de l'arbre Noël.

- Revenir à une gestion annuelle des crédits dans le cadre d'Amitiés finances avec un réajustement de la prévision budgétaire 2012.

- Essayer d'organiser les après-midis conviviaux des retraités dans des endroits extérieurs à notre réseau, soit en conservant les trois sites soit en ne retenant qu'un seul site. Jusqu'à présent, ils ont lieu soit dans les salles de réunion soit dans les restaurants inter-administratifs.

- Organiser des actions communes aux actifs et aux retraités, notamment les sorties, afin d'avoir le maximum de personnes et de maintenir le lien actif-retraité, en particulier pour les jeunes retraités.

Nouvelle organisation des CDAS (comité départemental à l'action sociale)

A partir de 2012, une nouvelle organisation va être mise en place.

Seuls les représentants syndicaux voteront. Il n'y aura plus de parité. Les sièges seront repartis sur la base des élections du mois d'octobre 2011 (A ce jour, la répartition n'était pas encore connue). Le département sera doté de 6 sièges pour 628 agents.

Les représentants devraient toujours être désignés par les organisations syndicales.

Enfin, le budget de l'action sociale s'élève à 179 millions d'euros pour 2012. Il était de 183 millions en 2011.